Certifié conforme à l'original
20/01/25

GIE COMID
Groupement d'Intérêts Economique
Régi par l'Ordonnance du 23/09/1967
Siège social : HYPERMARCHE
1115 Avenue de la Libération - 62700 BRUAY LA BUISSIERE
RCS ARRAS C 319 862 900

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 17 JANVIER 2025

Les membres du groupement d'intérêt économique dénommé "COMID", sans capital, ayant son siège à BRUAY LA BUISSIERE (62700), hypermarché CORA, 1115 Avenue de la Libération, se sont réunis au siège social en assemblée générale extraordinaire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. **Nomination secrétaire**
2. **Nomination scrutateurs**
3. **Rapport du Conseil d'Administration**
4. **Examen de la démission de la SARL THONAT DELICE sous réserve de la demande d'adhésion de la SARL TOP CHAUD**
5. **Examen de l'adhésion de la SARL TOP CHAUD sous réserve de la demande de démission de la SARL THONAT DELICE**
6. **Démission de la SAS TETHYS sous l'enseigne CACHE CACHE au 31/12/2024**
7. **Démission de la Société JENNYFER au 31/12/2024**
8. **Modification corrélative des statuts et du règlement intérieur**
9. **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités**

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Madame Lydie LAVERSIN, en sa qualité de Présidente du Conseil d'Administration.

.../...

PREMIERE RESOLUTION

- **Rapport du Conseil d'Administration du Vendredi 20 Décembre 2024**

 Les membres du Conseil d'Administration du GIE COMID se sont réunis afin de donner pouvoir à la Présidente aux fins de convoquer l'assemblée générale extraordinaire pour agrément de la SARL TOP CHAUD, représentée par Monsieur et Madame Nicolas et Cécile CARDON MALBRANQUE immatriculation au RCS d'ARRAS sous le numéro 938 380 649 sous réserve du parfait règlement au GIE COMID du dépôt de garantie, des droits d'assemblée et de recevoir la démission de la SARL THONAT DELICE, représentée par Monsieur Kévin CICHOCKI sous réserve du parfait règlement au GIE COMID du compte en débit et des frais d'assemblée générale extraordinaire.

Cette résolution mise aux voix ... Adoptée ...

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire des adhérents acte la démission de la SARL THONAT DELICE, représentée par Monsieur Kévin CICHOCKI - membre du GIE et dont le siège social est à LILLERS (62190) – 96 B – Impasse des Champs Cantraine - immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ARRAS sous le numéro 799 921 234 - exploitant une cellule pour les activités reprises ci-dessous :

- **SARL THONAT DELICE**
 Le 16/02/2014
 74,88 M²

 - Confiserie, Viennoiserie, Glaces, Croissanterie (tout produit relevant de la transformation de la farine en pâte alimentaire, à savoir : chaussons, pains, beignets, pizzas, baguettes, toutes pâtisseries, crêpes et gaufres) - photocopie - photomatic et photographie. Boissons à emporter.
 - Sandwichs et dérivés à emporter sans exclusivité (vis à vis d'une brasserie qui serait réouverte dans les locaux de l'ex gambrinus) sans tables, ni chaises permettant de manger sur place.

Avec effet au 31 Janvier 2025 et sous réserve de l'agrément de la SARL TOP CHAUD, représentée par Monsieur et Madame Nicolas et Cécile CARDON MALBRANQUE, immatriculation au RCS d'ARRAS sous le numéro 938 380 649 sous réserve du parfait règlement au GIE COMID du dépôt de garantie, des droits d'assemblée et de recevoir la démission de la SARL THONAT DELICE, représentée par Monsieur Kévin CICHOCKI sous réserve du parfait règlement au GIE COMID du compte en débit et des frais d'assemblée générale extraordinaire ainsi que du parfait règlement de la cession et transfert du droit au bail.

- **Démission de la SARL THONAT DELICE**
 Le 31/01/2025
 74,88 M²

Cette résolution mise aux voix Adoptée

TROISIEME RESOLUTION

Demande d'adhésion de la SARL TOP CHAUD, représentée par Monsieur et Madame Nicolas et Cécile CARDON MALBRANQUE

L'assemblée générale acte l'entrée dans le GIE COMID de la SARL TOP CHAUD, représentée par Monsieur et Madame Nicolas et Cécile CARDON MALBRANQUE Immatriculation au RCS d'ARRAS sous le numéro 938 380 649

Dont le siège social est à : BRUAY LA BUISSIERE (62700) Galerie Marchande Cora Carrefour – 1115 Avenue de la Libération.

- Cuisson de produits de boulangerie-pâtisserie, terminal de cuisson, point chaud.

- Dont Confiserie, Viennoiserie, Glaces, Croissanterie (tout produit relevant de la transformation de la farine en pâte alimentaire, à savoir : chaussons, pains, beignets, pizzas, baguettes, toutes pâtisseries, crêpes et gaufres) - photocopie - photomatic et photographie. Boissons à emporter.

- Sandwichs et dérivés à emporter sans exclusivité (vis à vis d'une brasserie qui serait réouverte dans les locaux de l'ex gambrinus) sans tables, ni chaises permettant de manger sur place

<u>Sous réserves :</u>

- du règlement d'un dépôt de garantie au GIE d'un montant de 1.055,82 €uros H.T.
- d'un droit d'entrée au GIE d'un montant de 1.830 euros T.T.C.
- et sous réserve de la démission de la SARL THONAT DELICE après parfait règlement du compte en débit et des frais d'assemblée générale avec effet au 31 Janvier 2025 au plus tard.
- sous réserve de reprise du droit au bail et accord de financement bancaire.

- **Adhésion de la SARL TOP CHAUD**
 Le 01/02/2025
 74,88 m²

Cette résolution mise aux voix Adoptée

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire des adhérents acte la démission de la SAS TETHYS sous l'enseigne CACHE CACHE – RCS SAINT MALO 382 456 051 dont le siège social est SAINT MALO (35400) – 10 Impasse du Grand Jardin ZAC de la Moinerie - immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 413 691 643 exploitant une cellule pour les activités reprises ci-dessous :

- **SAS TETHYS sous l'enseigne CACHE CACHE - RCS SAINT MALO 382 456 051**
 Le 05/05/2009
 185,44 M²

 - Commerce de prêt-à-porter féminin

Avec effet au 31 décembre 2024

- **Démission de la SAS TETHYS sous l'enseigne CACHE CACHE – RCS SAINT MALO 382 456 051**
 Le 31/12/2024
 185,44 M²

Cette résolution mise aux voix Adoptée

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire des adhérents acte la démission de la SAS STOCK J BOUTIQUE JENNYFER dont le siège social est SAINT OUEN SUR SEINE (93400) – 1 Rue Etienne Dolet - immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 338 880 180 exploitant une cellule pour les activités reprises ci-dessous :

- Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé

- Commerce de vente au détail d'articles de textile de prêt-à-porter féminin – de lingerie – de chaussures- articles chaussant et de vente de tous accessoires et tous articles pouvant s'y rattacher directement : les articles lingerie, chaussures, article chaussant et vente de tous accessoires et tous articles s'y rattachant directement, sachent que ces activités ne sauraient en aucun cas constituer une exclusivité au même titre que le prêt-à-porter.

- **SAS STOCK J BOUTIQUE JENNYFER**
 Le 10/01/2023
 158,85 M²

 - Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé

 - Commerce de vente au détail d'articles de textile de prêt-à-porter féminin – de lingerie – de chaussures- articles chaussant et de vente de tous accessoires et tous articles pouvant s'y rattacher directement : les articles lingerie, chaussures, article chaussant et vente de tous accessoires et tous articles s'y rattachant directement, sachent que ces activités ne sauraient en aucun cas constituer une exclusivité au même titre que le prêt-à-porter.

Avec effet au 31 décembre 2024

- **Démission de la SAS STOCK J BOUTIQUE JENNYFER**
 Le 31/12/2024
 158,85 M²

Cette résolution mise aux voix Adoptée

SIXIEME RESOLUTION

- **Modification des statuts**

L'assemblée générale extraordinaire du 17 Janvier 2025 donne pouvoir à la Présidente à l'effet de mettre à jour les statuts du GIE COMID comme suit :

- **SARL THONAT DELICE**
Le 31/01/2025
74,88 m²

 - Confiserie, Viennoiserie, Glaces, Croissanterie (tout produit relevant de la transformation de la farine en pâte alimentaire, à savoir : chaussons, pains, beignets, pizzas, baguettes, toutes pâtisseries, crêpes et gaufres) - photocopie - photomatic et photographie. Boissons à emporter.
 - Sandwichs et dérivés à emporter sans exclusivité (vis à vis d'une brasserie qui serait réouverte dans les locaux de l'ex gambrinus)

DEMISSION

- **SARL TOP CHAUD**
Le 01 /02/2025
74,88 M²

 - Cuisson de produits de boulangerie-pâtisserie, terminal de cuisson, point chaud.
 - Dont Confiserie, Viennoiserie, Glaces, Croissanterie (tout produit relevant de la transformation de la farine en pâte alimentaire, à savoir : chaussons, pains, beignets, pizzas, baguettes, toutes pâtisseries, crêpes et gaufres) - photocopie - photomatic et photographie. Boissons à emporter.
 - Sandwichs et dérivés à emporter sans exclusivité (vis à vis d'une brasserie qui serait réouverte dans les locaux de l'ex gambrinus) sans tables, ni chaises permettant de manger sur place

ADHESION

- **SAS TETHYS sous l'enseigne CACHE CACHE**
Le 31/12/2024
185,44 m²

 - Commerce de prêt-à-porter féminin

DEMISSION

- **SAS STOCK J BOUTIQUE JENNYFER**
Le 31/12/2024
158,85 m²

 - Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
 - Commerce de vente au détail d'articles de textile de prêt-à-porter féminin – de lingerie – de chaussures- articles chaussant et de vente de tous accessoires et tous articles chaussant et vente de tous accessoires et tous articles s'y rattachant directement, sachent que ces activités ne sauraient en aucun cas constituer une exclusivité au même titre que le prêt-à-porter.

DEMISSION

Cette résolution mise aux voixAdoptée.....

SEPTIEME RESOLUTION

- **Pouvoir, publicité à donner au Président**

 L'assemblée générale extraordinaire des adhérents délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voixAdoptée.....

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Présidente | Les Scrutateurs | La Secrétaire